BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF» MENTION « ACTIVITES ÉQUESTRES » OPTION « EQUITATION D'EXTERIEUR »

ANNEXE II

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

OI 1-1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
1-1-1 Adapter sa communication aux différents publics
1-1-2 Produire des écrits professionnels
1-1-3 Promouvoir les projets et actions de la structure
OI 1-2 Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
1-2-1 Repérer les attentes et les besoins des différents publics
1-2-2 Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
1-2-3 Garantir l'intégrité physique et morale des publics
OI 1-3 Contribuer au fonctionnement d'une structure
1-3-1 Se situer dans la structure
1-3-2 Situer la structure dans les différents types d'environnement
1-3-3 Participer à la vie de la structure

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

OI 2-1 Concevoir un projet d'animation
2-1-1 Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
2-1-2 Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
2-1-3 Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2-2 Conduire un projet d'animation
2-2-1 Planifier les étapes de réalisation
2-2-2 Animer une équipe dans le cadre du projet
2-2-3 Procéder aux régulations nécessaires
OI 2-3 Evaluer un projet d'animation
2-3-1 Utiliser les outils d'évaluation adaptés
2-3-2 Produire un bilan
2-3-3 Identifier des perspectives d'évolution

UC3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES EQUESTRES

OI 3-1 Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-1-1 Prendre en compte les caractéristiques du public, de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement dans la préparation de la séance ou du cycle
3-1-2 Mobiliser les connaissances, les techniques et les règles des activités équestres pour fixer les objectifs de la séance ou du cycle et la progression permettant de les atteindre
3-1-3 Définir les mises en situations, les consignes, les observables, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal
OI 3-2 Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

3-2-1 Utiliser une démarche pédagogique et une communication adaptées, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal
3-2-2 Mettre en œuvre la progression définie
3-2-3 Adapter son action pédagogique
OI 3-3 Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-3-1 Construire et utiliser des outils et des modalités d'évaluation de la séance ou du cycle adaptés
3-3-2 Evaluer la progression des pratiquants
3-3-3 Evaluer son action

UC4 (c) MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « EQUITATION D'EXTERIEUR»

OI 4-1 Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
4-1-1 Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option
4-1-2 Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'équitation d'extérieur
4-1-3 Evaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique
OI 4-2 Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
4-2-1 Maîtriser, et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option
4-2-2 Maîtriser et faire appliquer les règles de la circulation en extérieur et le cadre de la pratique compétitive dans le champ de l'option
4-2-3 Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque
OI 4-3 Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option
4-3-1 Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité
4-3-2 Aménager l'espace de pratique ou d'évolution
4-3-3 Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution